

Copie de la lettre de soldat à la veuve.

Jeudi 29 juin 1916

tranchées de 1^{ère} ligne

Des

Chère Madame,

Ma lettre vous surprendra peut-être trop tout de suite mais je vous demande surtout de ne point vous lamenter quand, il n'y a pas à le faire.

Votre mari, mon ami Girard Laurent a été blessé ce soir par un éclat d'obus qu'il a reçu dans le dos ; mais vous n'avez pas à vous en faire car il n'y a rien de grave.

Il a été blessé pas loin de moi en même temps et par le même obus qu'un Nolot Charles des Saizy, mon pays, lui blessé un peu plus gravement (Je veux dire mon pays. Je les ai vus tous les deux et soigné avec quelques camarades de combat.

Ce n'est qu'en veillant dans la tranchée et non en attaquant qu'il est arrivé ainsi pendant un assez fort bombardement de part et d'autre.

Après l'avoir fait dirigé vers le poste de secours en même temps que Nolot, j'ai décidé de vous écrire en attendant qu'il puisse le faire lui-même ou du moins qu'il puisse le faire faire pour commencer par un camarade d'hôpital.

Vous n'avez donc pas lieu de vous en faire au contraire car je vous compte les choses telles qu'elles sont et au contraire votre mari est à présent, pour un certain moment éloigné du danger que nous connaissons à chaque instant.

Je pense d'ailleurs que vous recevrez de pareils renseignements par les infirmiers qui le soigneront.

Je regrette beaucoup être privé à présent de ces deux camarades qui iront bien à gré se faire soigner un moment à l'hôpital.

Je vous le répète chère Madame, acceptez bien ma lettre en étant assuré que je ne vous dit que la vraie vérité et que votre mari n'est pas atteint gravement.

En faisant des vœux pour sa complète guérison au plus tôt, je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

Perdriat Jules caporal 256° 15° Cie 2° section secteur postal 57.